

→ PERMANENCES DES ÉLUS

- **Le maire : Jean-Paul Loyer**
Affaires générales
tous les jours sur rendez-vous
- **1^{er} adjoint : Philippe Allier**
Urbanisme, finances
mercredi matin sur rendez-vous.
- **2^{ème} adjoint : Alain Blaise**
Affaires scolaires et périscolaires
samedi de 9h30 à 11h sur rendez-vous.
- **3^{ème} adjoint : Michel Douillard**
Voirie, bâtiment, assainissement
lundi de 14h à 16 h sur rendez-vous.
- **4^{ème} adjointe : Jacqueline Levesque**
Affaires sociales et communication
mardi de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous.
- **5^{ème} adjoint : Michel Moreau**
Vie associative, sport et culture
mercredi de 15h à 17h30 sur rendez-vous.

→ HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi	8h30/12h	13h30/17h30
Mardi	8h30/12h	Fermé au public l'après-midi
Mer.	8h30/12h30	14h/17h30
Jeudi	8h30/12h	13h30/17h30
Ven.	8h30/12h	Fermé au public l'après-midi
Sam.	9h/11h30	Permanence de l'état-civil

☎ 02 40 06 53 18

E-mail : mairie.chateau-thebaud@orange.fr
Site internet : www.chateau-thebaud.fr

→ GARDES DE NUIT ET WEEK-END

Médecins et ambulances	☎ 15
Gendarmerie	☎ 17
Pharmacie de garde	☎ 3237

Directeur de la publication : Jean-Paul Loyer
Responsable de la communication : Jacqueline Levesque
Nombre d'exemplaires : 1 200.
Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2009



Conception et impression :
IMPRIMERIE 2000
Vieilleville - Tél. 02 40 26 54 64



La couverture du bulletin est imprimée avec des encres végétales sur papier non chloré et l'intérieur sur papier 100% recyclé.
L'IMPRIMERIE 2000 respecte l'environnement et est labellisée IMPRIM'VERT.

Sommaire

La Vie Municipale - page 1 à 13

- CR des conseils municipaux
- Commission Archives
- Qui sommes-nous ?
- La vie de nos villages
- Concours fleurs & paysages
- Interviews de nos aînés
- Combien ça coûte ?
- Stationnement
- Défibillateurs
- Quelques règles d'urbanisme
- La station d'épuration du bourg
- Cahier central "les premières réalisations du mandat"
- en photos

La Vie scolaire - page 13

- Ecole St Joseph

La Vie Associative - page 14 à 16

- Téléthon
- Balivernes
- Don du sang
- Canoë kayak
- Amicale laïque
- Merci aux bénévoles
- Danse
- Les amis réunis

Infos Pratiques - page 17 à 19

- Calendrier bulletin
- Nouvelles entreprises
- ADMR/CLIC
- Etat civil
- Calendrier des manifestations

Intercommunalité - page 19 à 20

- Relais Assistentes Maternelles
- Sol en Vigne
- Semaine bleue
- Ligne 32

C'est reparti !

Après la relative trêve estivale, le travail municipal repart. En voici quelques exemples.

L'existant :

En ce début d'année scolaire, on peut se féliciter de l'efficacité avec laquelle tous les services à la jeunesse redémarrent, n'en doutez pas, c'est le fruit d'un travail préparatoire important, aussi bien dans le cadre des inscriptions et des modifications de trajets des cars scolaires que dans le cadre des aménagements d'horaires et de postes des personnels d'encadrement.

L'existant c'est aussi le succès des services à la jeunesse, avec cette année une grosse montée en puissance du CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement), une fréquentation toujours plus importante de l'accueil périscolaire, un restaurant apprécié, des bâtiments et des aires de loisirs bien entretenus.

Mais aussi la mise en service d'une station d'épuration moderne, plus respectueuse de l'environnement.

L'encours :

C'est le redémarrage de la maison des jeunes avec la mise en place d'un encadrement et de projets définis avec les adolescents. Mais encore l'adaptation de la signalétique sur les chemins pédestres ainsi que la création d'un nouveau circuit, celui dit « du Bois Joli ».

C'est le succès de fréquentation et de location de la salle portant le même nom.

C'est la mise en service d'un nouveau site Internet, plus convivial et plus moderne.

C'est la mise en place de défibrillateurs cardiaques avec son corollaire d'informations- formations, auxquelles vous êtes invités à participer en vous inscrivant en mairie.

C'est à chaque instant, l'aide matérielle et morale apportée à ceux qui sont dans les difficultés de la vie par l'intermédiaire du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Les projets

Ils sont nombreux et respectueux de nos engagements électoraux, en voici quelques exemples.

Avant la fin de cette année un bilan d'accessibilité aux bâtiments communaux et des difficultés de circulation dans le bourg pour les personnes à mobilité réduite sera réalisé. Il donnera lieu ensuite aux corrections qui s'imposeront.

L'étude et la rédaction du cahier des charges pour l'aménagement de la route de Montbert ont débuté. Si tout se passe comme prévu on peut espérer que la troisième entrée du bourg rénovée, sera mise en service avant la fin 2010. Une réunion publique aura lieu dans les prochains mois.

A terme la stratégie de développement de l'urbanisme sera étudiée, avec des volets sur la circulation, le stationnement, les déplacements piétonniers ou cyclistes, l'évolution et la mise en valeur des bâtiments patrimoniaux. Cette réflexion à composantes architecturales, sociales, économiques et environnementales, fera l'objet de communications.

Merci à tous les personnels municipaux et à tous les élus ou personnes associées, qui s'investissent à travers leur travail et leur passion dans ces actions, sous la haute compétence de Monsieur le Maire.

Aidez-nous ...

Mais il reste encore des sujets pour lesquels, nous ne pouvons pas être efficaces sans votre concours et votre bonne volonté à tous. Qui peut tolérer les nuisances sonores excessives et répétées de ses voisins, lorsqu'elles dépassent le respect dû aux autres !

Qui peut tolérer que notre radar de mesure de vitesse puisse enregistrer des vitesses de véhicules à plus de 140 km/h sur des zones limitées à 50 km/h ! A bons entendeurs... !

Philippe Allier, Premier adjoint

LA VIE MUNICIPALE

COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

Conseil municipal du 20 avril 2009

- Cimetière : tarifs du columbarium.

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

APPROUVE les tarifs suivants :

- concession de 15 ans : 460 €,
- concession de 30 ans : 680 €.

- Classement / déclassement de voies - Le Butay RD 63 et 137.

M. LOYER rappelle que, suite à la mise en service du giratoire, le conseil général propose aux communes de déclasser certaines voies.

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

APPROUVE le classement / déclassement des RD 63 et 137 suite à la mise en service du nouveau giratoire du Butay.

Le conseil municipal **APPROUVE** le classement en voie communale de l'ancien tronçon de la RD 63 réaménagé en impasse riveraine et l'intégration des délaissés végétalisés au droit des anciens tronçons de la RD 63.

- Création de poste pour besoin occasionnel et embauche de stagiaire pour le centre de loisirs

Afin de renforcer le service quand les effectifs le nécessitent, il convient d'adopter une délibération générale autorisant M. le Maire à recruter des animateurs extérieurs supplémentaires. Par ailleurs, il convient de confirmer le principe de gratification des animateurs stagiaires.

Après en avoir délibéré le conseil municipal : **APPROUVE** la création de poste(s) d'adjoint(s) d'animation non titulaire(s) afin de renforcer l'encadrement des centres de loisirs en cas d'effectifs dépassant nos capacités habituelles d'encadrement (besoin occasionnel ou saisonnier).

Le conseil municipal **APPROUVE** le recours à des animateurs stagiaires pour lesquels une gratification de 15 € par jour sera attribuée.

Le conseil municipal **AUTORISE** M. le maire à signer les arrêtés de nomination correspondant.

Cession de terrain en délaissé du domaine public.

Vu l'avis des services de France Domaine n°2009-037V646, dans le cadre de la vente du dernier lot

du lotissement communal du Clos de la Butterie, l'acquéreur sollicite la commune afin d'acheter le bout de terrain situé derrière le lot. Ce délaissé ne présente pas d'intérêt pour la commune étant donné sa situation, en dehors du chemin communal.

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

APPROUVE le principe de cession du délaissé concerné.

CHARGE M. le Maire d'ouvrir une enquête publique communale.

- Demande de subvention : société de chasse communale.

M. MOREAU explique que les deux sociétés de chasse ont fusionné et la nouvelle société sollicite une aide financière.

La commission propose de verser une subvention annuelle de 100 €.

Une subvention en dehors de l'enveloppe est proposée car l'association n'a pas de but sportif ou culturel.

M. le Maire rappelle l'intérêt de la chasse pour la régulation des espèces, en particulier le sanglier facteur de dégâts pour les cultures et propose de verser également une subvention exceptionnelle compte tenu des frais engagés par l'association à l'occasion de cette fusion.

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

APPROUVE le versement d'une subvention annuelle de 100 € au titre de l'année 2009.

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

APPROUVE le versement d'une subvention exceptionnelle de 150 €.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Kermesse de l'école St Joseph : Espace Bois Joli.

M. le Maire informe que l'école n'a plus l'autorisation de l'hôpital de la Placelière. L'utilisation des espaces verts de l'espace Bois Joli est sollicitée par les représentants de l'école. Ceci pose problème car la salle est louée le samedi pour un mariage. La kermesse a lieu le dimanche mais l'installation est réalisée la veille. Les conseillers y sont favorables dans la mesure où le «locataire» donne son accord.

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

Approuve la mise à disposition de l'espace en gazon situé à côté de l'Espace Bois Joli le dimanche 28 juin 2009.

Par ailleurs la commission devra se poser la question si cet espace extérieur sera mis à disposition pour d'autres usages.

- Sol sportif de la salle des sports.

La municipalité constate depuis quelques années une dégradation accélérée du sol par des impacts. Une société spécialisée nous a confirmé le danger de certaines pratiques sportives inadaptées à ce type de sol (cross de Hockey, rollers, vélos...). Un devis de réfection de 2 264,56€ TTC est établi. Le conseil souhaite faire réaliser les travaux, informer les associations utilisatrices et leur demander de s'adapter. Une réunion sera programmée à cet effet.

- Projet de bouteille de Muscadet géante.

La municipalité propose à la communauté de communes de l'installer à l'entrée du PA du Butay. Cette localisation présente l'avantage d'un axe de circulation très fréquenté et permet une bonne intégration sur le site.

- Cérémonie de remises des cartes d'électeurs.

Mme LEVESQUE rappelle que les jeunes ayant eu 18 ans avant les prochaines élections européennes du 7 juin prochain sont désormais inscrits d'office. A ce titre de nombreuses communes ont instauré une cérémonie de remise des cartes. Elle aura lieu pour Château-Thébaud le 16 mai à 11h.

Compte Rendu de Conseil du 11 mai 2009

- St-Fiacre sur Maine : consultation pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

M. le Maire informe l'assemblée que la commune de Saint-Fiacre nous sollicite dans le cadre de la procédure de consultation des personnes publiques associées, pour l'élaboration de son PLU.

Notre commune peut choisir d'être associée à la consultation, c'est-à-dire invitée aux réunions et destinataire des documents préparatoires et susceptible d'émettre un avis avant l'approbation.

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

SOUHAITE être associé à la consultation relative à l'élaboration du PLU de la commune de Saint-Fiacre-sur-Maine.

- Convention avec l'association de musique Harmonie.

Monsieur MOREAU explique que la question a été examinée par la commission vie associative. Il convient de préciser que l'harmonie effectue gracieusement des prestations à la demande de la commune en l'occurrence des commémorations et des inaugurations.

A titre comparatif une commune voisine paye ces prestations au groupe musical par une subvention annuelle de 570 €.

A cet effet la commission propose à l'association une somme de 200 € par prestation et d'établir une convention de façon à fixer les règles de fonctionnement avec l'association.

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

APPROUVE la signature d'une convention avec l'association «Harmonie» de Château-Thébaud afin de régir les relations contractuelles liées aux manifestations organisées par la commune et nécessitant le recours à une prestation du groupe musical de Château-Thébaud (Harmonie).

AUTORISE M. le Maire à signer la convention correspondante.

Effet au 1^{er} juillet 2009.

- Budget du contrat Educatif Local 2009-2010.

M. BLAISE détaille l'ensemble du projet et l'enveloppe financière prévisionnelle.

Ce budget doit être validé par le conseil puis par les organismes partenaires.

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

APPROUVE le budget suivant relatif au CEL 2009-2010 qui s'élève à 20 989 €.

SOLLICITE des subventions des partenaires suivants :

- Conseil Général de Loire-Atlantique,
 - Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des sports,
 - Comité National du Développement du Sport
- Inspection Académique (indemnités péri-éducatives).

- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES.

Marché. Il est rappelé que les interdictions de stationnement pour les marchands ambulants ne sont pas toujours respectées.

Projet de déchetterie. La communauté de communes nous consulte pour ce projet de déchetterie-recyclerie unique sur le territoire intercommunal. Le conseil souhaite qu'un lieu central et proche de Château-Thébaud soit trouvé. A défaut, une plateforme dans notre secteur pour les déchets verts et les cartons serait très pratique.

LA VIE MUNICIPALE

LA PLACELIÈRE : UNE FOLIE !

La Placelière était bien une de ces « Folies Nantaises » que de riches industriels et armateurs nantais faisaient construire dans nos campagnes au XVIII^e siècle. En ce lieu, en 1612 un petit manoir appartenait à René DE LA FOSSE. Il passera ensuite au début du XVIII^e siècle à la famille O'SHIELL, négociants nantais descendants d'émigrés irlandais.

Anne O'SHIELL épousera Guillaume GROU en 1741 et deviendra propriétaire de La Placelière. Issu d'une famille pas très riche, à 18 ans, Guillaume GROU est envoyé par son père en Hollande pour apprendre la langue du pays et les méthodes commerciales des armateurs. Il a la faculté de réussir tout ce qu'il entreprend, au moment de son mariage, il possède plusieurs titres, écuyer, conseiller, secrétaire du roi... ainsi qu'un bon capital. En 1742 n'étant jusqu'alors que négociant, il devient armateur négrier pratiquant le commerce triangulaire, un de ses bateaux portera le nom de « La Placelière ». C'est en 1747-1748 qu'il fait construire le Château actuel de la Placelière tout près de l'ancien manoir qui fut démoli par la suite. Dans cette demeure passeront des personnages de l'époque, parmi eux : Benjamin FRANKLIN, Stanislas PONIATOWSKI neveu du roi de Pologne. Dans la chapelle aujourd'hui démolie seront célébrés quelques mariages des familles WALSH, O'SHIELL. Lorsque Guillaume GROU mourut, sans descendance, le 29 novembre 1774, une partie de sa fortune fut attribuée à des œuvres charitables. Il n'oublia pas dans son testament ceux qui l'avaient servi : ses domestiques, sept en ville, sept à la Placelière, ainsi que les douze plus pauvres filles de Château-Thébaud à condition de rester dans la paroisse !

La pièce d'eau, appelée canal, qui fait suite à l'époque à un jardin à la française, aurait été creusée par des

esclaves ou des prisonniers anglais.

Comment La Placelière traversa cette époque qu'est la révolution ? Des gravures démontrent une petite différence entre l'avant et l'après révolution. On suppose que Richard de CASTELNAU époux de Mlle GOHIN DE MONTREUIL, une des héritières de Mme GROU le fit restaurer sous le 1^{er} Empire.

Au cours du XIX^e siècle, La Placelière changera de main, la famille BRIAUDEAU en 1862, la famille FERNANDEZ DE RUAZ en 1882. Au XX^e siècle, Mr MENARD Léon (maire de Château-Thébaud) jusqu'en 1912 année de sa mort. Ses héritiers Mrs LIBAUDIERE et MAHOT y viendront pendant la guerre puis ils chercheront à la vendre. Elle deviendra propriété de la ville de Nantes en 1919, pour 200.000 francs, qui en fera une école de rééducation réservée aux gazés et pré tuberculeux de guerre pour ainsi leur assurer « le retour à la vie sociale ». En même temps qu'ils étaient soignés, encadrés par le personnel, ils travaillaient sur la ferme qui comptait environ 20 ha dont 5 à 6 ha de jardin et 4 à 5 ha de vigne ainsi qu'un troupeau de vaches.

En 1929 La Placelière sera transformée en maison de retraite pour vieillards. Par une délibération du conseil municipal de la ville de Nantes le 9 novembre 1959, elle sera remise gratuitement au C.H.R. qui en assure déjà la gestion depuis février 1951, sous condition que celle-ci garde sa destination de foyer de vieillards sans quoi elle redeviendrait propriété de la ville de Nantes. L'exploitation de la ferme sera assurée par quatre familles logées dans l'enceinte de la propriété, pour les vendanges et les gros travaux un renfort venait de l'hôpital St Jacques, parfois quelques pensionnaires donnaient un petit coup de main. La production de



légumes était en partie consommée sur place ainsi que dans les autres établissements dépendants du C. H.R. Le vin excédant était vendu en donnant la préférence aux fournisseurs. En 1964 fut réalisée la construction de l'aile droite d'hospitalisation, tout en respectant une architecture en parfaite concordance avec celle du château et en 1977 la restauration de l'orangerie et son agrandissement, qui étaient alors complètement délabrés.

Un changement notoire se serait produit avec l'arrivée des grabataires, on ne voyait plus comme autrefois dans le parc ou les chemins environnants se promener les pensionnaires. Pour le voisinage un sentiment que déjà la Placelière commençait à se figer. Juin 2009 le dernier pensionnaire quitte l'établissement c'est la fin de sa période hospitalière.

Nous ne verrons certainement plus arriver par la Grande allée, des carrosses noirs en livrée rouge et les laquais s'affairant pour servir les invités. Mais ce que chacun souhaite et surtout les Castelthébaldaï, et encore plus les voisins de La Placelière, c'est que ce bâtiment revive tel qu'il est et garde sa superbe.

Pour la Commission Recherche
B. HERVOUET
Avec l'aide de Joëlle FARGES
et Jean BOUSSONNIERE



HABITANTS DE CHATEAU-THEBAUD : QUI SOMMES-NOUS ?

Avec ses 2731 habitants (chiffre officiel 2006), notre commune a vu sa population doubler en 40 ans. Mais c'est surtout entre 1975 et 1982 que la hausse a été la plus marquée.

Ces informations nous sont données par le recensement de la population qui avait lieu jusqu'à maintenant à des périodes fixes et qui récemment a fait peau neuve. Tous les ans nous aurons un chiffre officiel de population, au lieu de tous les 9 ou 10 ans. Mais notre commune ne sera enquêtée que tous les 5 ans. Le chiffre annuel obtenu reste de la magie statistique (pour en savoir plus : www.insee.fr). Mais le recensement ce n'est pas seulement un nombre d'habitants, il nous renseigne aussi sur notre âge, notre emploi, notre logement...

2731 : c'est le nombre d'habitants en 2006. Notre population a augmenté de 1.4% par an depuis 1999, 0.4% grâce à la différence entre les naissances et les décès, et 1 % grâce aux apports d'une nouvelle population extérieure.

214 : c'est le nombre de personnes âgées de 75 ans et plus, 81 hommes et 133 femmes. Près d'un habitant sur 5, a 60 ans et plus.

747 : c'est le nombre de jeunes de 0 à 19 ans, 1 habitant sur 3 a moins de 20 ans.

1004 : c'est le nombre de ménages vivant dans notre commune, 188 sont des personnes seules.

804 : c'est le nombre de ménages avec enfants, 60 sont des familles monoparentales.

1257 : c'est le nombre de personnes ayant un emploi. 1 personne sur 5 travaille à temps partiel et parmi les femmes qui travaillent, 1 sur 2

est à temps partiel.

216 : c'est le nombre de personnes qui travaillent sur la commune de Château-Thébaud.

1388 : c'est le nombre de foyers fiscaux, près de 6 sur 10 sont imposés.

1077 : c'est le nombre de logements de notre commune, 1001 sont des résidences principales. 53 logements sont vacants.

1040 : c'est le nombre de maisons.

82% : c'est la part de propriétaires de résidence principale.

Vous l'avez certainement compris, le recensement de la population, c'est principalement un 'dénombrement', qui va permettre aux pouvoirs publics, aux collectivités territoriales, aux professionnels ainsi qu'aux associations de mieux nous connaître afin de mieux répondre à nos besoins.

LA VIE DE NOS VILLAGES

Les jardinières de l'ouche de la Haute-Poterie

Samedi 12 septembre, ces dames ont organisé une grillade, la règle était que tous les plats soient faits à partir des produits du jardin, leurs talents de cuisinières ont été appréciés. Il faut dire que leurs compagnons ont aussi mis la main à la pâte et ce dans les deux sens du terme puisque qu'ils font eux même un pain d'une qualité surprenante. Au menu betteraves avec oignons rouges, salade piémontaise, concombres, patates et salades accompagnaient les grillades. Le fromage a été acheté, les brebis de J-L ne donnent pas suffisamment de lait pour le produire. Le repas s'est terminé par des desserts maison, tartes aux fruits divers et flan de potimarrons. Et tout cela dans une ambiance conviviale, chacun s'est promis de recommencer l'an prochain.

Depuis quelques années l'ouche de la Poterie après avoir été laissé en friche revit grâce à la passion de quelques dames du village. A..., C..., F..., M..., N..., sont des jardinières passionnées et J-L, le seul homme de la bande ne l'est pas moins. Elles ne seront pas primées pour les plus beaux potagers puisqu'ils ne sont pas visibles de la rue, mais elles le mériteraient ! Il faut dire qu'ils ont un bon conseiller technique en la personne de Maurice, lui qui depuis fort longtemps cultivait et cultive encore à 85 ans une partie de ces jardins. Justement Maurice a offert l'apéritif avant le repas pour arroser son anniversaire. Mais attention on cultive, mais le plus écologiquement possible. « Ouche » est le nom donné à une parcelle de bonne terre cultivable proche de la maison où l'on peut planter les produits les plus variés et qui possède souvent des arbres fruitiers (synonyme de Jardin).

Bernard HERVOUET

PARTICIPATION AU CONCOURS FLEURS ET PAYSAGES

Il y a quelques mois la commune s'est inscrite au concours « Fleurs et Paysages » de Loire Atlantique.

Le jury départemental du concours nous a décerné :

Le 1^{er} prix dans la catégorie « 1^{ère} participation ».

Félicitations à l'équipe des espaces verts.

LA VIE MUNICIPALE

INTERVIEW DES AINÉS par la Commission Information et Communication

Le point de vue féminin :

Quel est l'événement le plus marquant dans votre vie à Château-Thébaud :

Paulette OLLIVIER et Renée TABOT s'accordent à dire que c'est l'arrivée des allemands au Château de la Verrie et le départ massif de tous les hommes, des chevaux et des charrettes. Les femmes se sont retrouvées seules avec les vieux et les jeunes enfants, elles ont dû compenser et assumer toutes les tâches. Pour Renée, la pose du toit du moulin Chupin le 02/02/89 reste aussi un moment heureux car elle est très sensible à la conservation du patrimoine.

Quelle est pour vous l'innovation la plus importante depuis 60 ans :

L'arrivée du service d'eau en 1953 a grandement facilité le travail des femmes ; elles n'étaient plus obligées de transporter leur linge à Bel-Abord ou autres lavoirs. Cette arrivée du service d'eau a précédé celle de la machine à laver.

Dès 1925 l'électricité arrive dans le bourg de Château-Thébaud. Il faut attendre 1932 pour voir les écarts électrifiés*. A ce sujet Paulette s'est souvenue d'une anecdote : son grand-père avait l'habitude de prélever dans la cheminée, la braise pour allumer sa cigarette. Lorsque l'électricité est arrivée chez eux, son grand-père a essayé d'allumer sa cigarette en se servant de l'ampoule éclairée.

Pour les tâches ménagères, ce sont les arrivées des cuisinières gaz vers 1950, du réfrigérateur ainsi que l'installation du chauffe-eau qui ont amélioré le confort et facilité le travail des femmes.

Parlez-nous de l'évolution du matériel dans votre quotidien :

L'arrivée de la moissonneuse-batteuse et de la machine à vendanger a largement soulagé notre travail. Nous n'avions plus à glaner au cours des battages ni toutes

ces personnes à nourrir, voire à loger au moment des vendanges.



Qu'est-ce qui vous surprend le plus dans le Château-Thébaud actuel :

Avant, toutes les familles avaient 2 ou 3 vaches, de la vigne, des terres agricoles, un potager. Plusieurs fois dans la saison elles étaient amenées à travailler ensemble, il y avait une vraie solidarité.

De plus, les fêtes de village étaient nombreuses et toutes les personnes s'y retrouvaient. Avec l'arrivée de toutes ces nouvelles constructions, la population de Château-Thébaud est devenue plus citadine. L'implantation de ces nouveaux habitants conjuguée à l'absence de fêtes dans la majorité des hameaux a perturbé les anciens. Maintenant, les voisins se connaissent à peine.

Avant, les gens se mariaient avec des natifs de la commune ou des environs, voire avec des saisonniers. Beaucoup d'habitants de Château-Thébaud finissaient par avoir des liens de parenté.

Dans votre jeunesse qu'étaient les grandes festivités :

A l'occasion de la kermesse de la Jeanne d'Arc, la population défilait en musique autour du bourg et la soirée se clôturait par un bal. Nous allions aussi au bal des pompiers. Dans le bourg de Château-Thébaud, il existait deux salles, les jeunes se réunissaient pour danser et parfois ils s'y mariaient. En dehors de la commune, il y avait plusieurs fêtes des vendanges et à la fin août, c'était comme maintenant, les courses de chevaux à Vertou.

**Villages éloignés du bourg*

INTERVIEW DES AINÉS par la Commission Information et Communication

Le point de vue masculin :

Quel est l'événement le plus marquant dans votre vie à Château-Thébaud :

Lorsque François POTTIER a vu arriver les allemands dans le bourg de Château-Thébaud, il a pris pleinement conscience de la réalité de la guerre, surtout en les voyant faire le guet au Moulin Chupin. D'autant plus qu'à la guerre de 14-18 plusieurs hommes de la commune avaient donné leur vie pour les repousser.

En ce qui concerne Donatien DROUARD, évidemment il a été marqué par sa longue captivité de cinq ans en Allemagne. Il avait d'abord combattu pendant une année avant d'être fait prisonnier à Château-Thierry. Pendant cette captivité, Donatien a surtout énormément souffert de la faim.

Avant et pendant la guerre, à Château-Thébaud, là où se situent actuellement les W.C. publics, il y avait une cellule de dégrisement, et, certains passablement excités y firent plusieurs séjours.

Quelle est pour vous l'innovation la plus importante depuis 60 ans :

L'arrivée de l'électricité dans la commune c'était « éblouissant » aux dires de François.

Pour Donatien c'est la création de la CUMA. Il se souvient que l'idée de cette création, s'est imposée à eux, après l'achat en 1922 par une coopérative, de la première loco à vapeur servant à entraîner les machines à battre. Cette loco allait de ferme en ferme facilitant le travail des battages. Elle était généralement tirée par deux, voire quatre bœufs.

Lorsque la CUMA a été créée, des tracteurs et diverses machines ont été achetés rendant de multiples services dans toutes les exploitations.

Parlez-nous de l'évolution du matériel dans votre quotidien :

Les avancées technologiques ont largement bénéficié au monde agricole, en 1934 arrive la machine à

sulfater pour les traitements de la vigne, plus tard ce sera la moissonneuse-batteuse et la machine à vendanger.



Qu'est-ce qui vous surprend le plus dans le Château-Thébaud actuel :

A l'époque nous allions tous à l'école à pied, et, nous nous sentions partout en sécurité. Après l'école et pendant les vacances, tous les enfants aidaient dans les champs, gardaient les vaches et participaient à la traite.

L'hiver à l'école de M. CUBAYNES, nous amenions tous des légumes. Il les faisait cuire sur le poêle de la classe, il nous faisait une soupe qu'il nous distribuait ensuite. Comme il était aussi le secrétaire de mairie, lorsqu'il y avait un problème municipal, sa femme venait le chercher. En partant, il donnait la responsabilité de la classe à l'élève classé 1^{er}. A notre époque, les punitions variaient peu, nous devions copier des lignes, conjuguer des verbes ou bêcher le jardin de l'instituteur.

Le dimanche c'était la messe obligatoire et parfois les vêpres l'après-midi. Les gens des villages éloignés allaient pique-niquer dans les coteaux.

Aujourd'hui, les enfants sont amenés à l'école soit par les parents ou par le transport scolaire.

Ils sont étroitement surveillés, car il y a moins de sécurité. Après l'école, ils ne participent plus à aucun travail collectif.

Dans votre jeunesse qu'elles étaient les grandes festivités :

Il y avait les kermesses et les bals. Puis, avec le vicaire et un moniteur nous allions nous baigner et faire de la gymnastique. Le vicaire avait aussi formé une équipe de football, elle était très hétéroclite. Il y avait aussi en hiver, les séances récréatives du théâtre dans la salle du patronage.

LA VIE MUNICIPALE

COMBIEN ÇA COÛTE ?

- Coût d'un bulletin municipal : 1 euro par bulletin.
- Coût du guide pratique : 1,20 euro par guide.

Ces coûts correspondent à l'impression et la distribution après déduction de la participation des annonceurs.



STATIONNEMENT

✓ RAPPEL « VOITURES VENTOUSES »

Il est interdit stationner pendant plus de 7 jours consécutifs sur un même emplacement.

Le cas échéant, la municipalité avertira la gendarmerie afin de verbaliser le propriétaire du véhicule en infraction.

✓ RAPPEL STATIONNEMENT PLACE DU MARCHÉ

Merci de respecter les jours et horaires de stationnement réservés aux commerçants ambulants. Ces emplacements sont matérialisés au sol par un marquage VERT.

Pour infos les jours réservés aux commerçants ambulants sont : mercredi- jeudi - samedi - dimanche de 6h à 13h.

MISE EN PLACE DÉFIBRILLATEURS à l'Espace Bois Joli près des vestiaires foot et façade de la Mairie

Et tout à l'heure, si votre cœur s'arrêtait !

Plus de 100 000 fois par jour, votre cœur répond présent et assure la circulation du sang dans votre organisme. Son arrêt peut être soudain et brutal. 50 000 personnes par an meurent d'un arrêt cardiaque brutal soit 10 fois plus que de décès sur les routes de France.

C'est pourquoi la commune de Château-Thébaud s'inscrit dans les collectivités pionnières et a installé en différents points de son territoire des défibrillateurs automatiques externes.

Trois ont été achetés, ils sont situés espace du Bois Joli, près des vestiaires du football sur le complexe sportif et sur la façade de la mairie.

Vous avez pu lire dans le magazine de la communauté de communes de septembre l'article sur l'utilité et les raisons du choix des équipements.

La clé du dispositif, c'est vous tous.

La législation nous autorise tous à utiliser les appareils.

Notre devoir d'assistance à personne en danger nous l'impose.

Notre conscience et notre lucidité nous amènent à la notion du savoir faire.

C'est pourquoi grâce à la compétence des bénévoles de l'antenne des sapeurs pompiers de Château-Thébaud, nous

ATTENTION AU RESPECT DES RÈGLES D'URBANISME



Attention, conformément au PLU, **tout remblaiement ou terrassement, est interdit**, en zone agricole et en zone naturelle, exceptés ceux liés et nécessaires aux activités agricoles et viticoles.

Ce type de travaux, qu'ils soient **provisoires ou définitifs**, sont soumis à déclaration de travaux en mairie, en application du code de l'urbanisme (art. R421-23).

ATTENTION AU RESPECT DE LA LOI SUR L'EAU :

Toute modification ayant un impact direct ou indirect, même minime, sur le milieu naturel et en particulier aquatique, est soumis à **déclaration ou à autorisation**.

Avant tout projet veuillez vous renseigner en mairie ou auprès des services de la DDEA (Clisson).

En cas d'infraction des procès-verbaux d'infraction seront systématiquement signés par les services de l'Etat. Sachez que 3 procédures ont déjà été enregistrées cette année sur notre commune.



vous proposons des initiations courtes (45') aux premiers gestes de survie, avec une large composante «utilisation des défibrillateurs».

Deux sessions ont été dispensées le 21 septembre aux élus et au personnel communal qui le désiraient.

2 DATES DE FORMATION PROPOSEES PAR LES SAPEURS POMPIERS

1h d'information **gratuite** pour savoir quand et comment utiliser les défibrillateurs. Cette information ouverte à tous à partir de 12 ans est destinée à l'ensemble de la population en particulier aux responsables d'association.

Le samedi 24 octobre 3 sessions de 1 heure organisées au centre de secours : 9H/10H 10H/11H 11H/12H

Le samedi 5 décembre dans le cadre du Téléthon sous la Mairie : 14H/15H 15H/16H 16H/17H

Si vous souhaitez participer à l'une de ces séances limitée à 20 personnes, merci de vous inscrire près des services de la mairie en indiquant le créneau horaire choisi par téléphone 02 40 06 53 18.



Travaux pratiques sur mannequins.



LA VIE MUNICIPALE



LA VIE ASSOCIATIVE



LA VIE ASSOCIATIVE

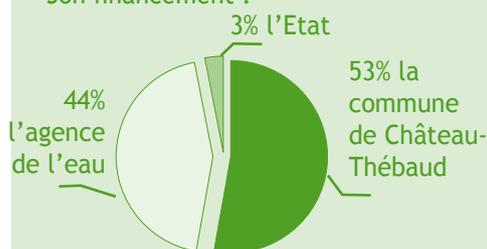


LA VIE ASSOCIATIVE

LA VIE MUNICIPALE

LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION DU BOURG

Samedi 13 juin nous avons inauguré la nouvelle station d'épuration du bourg après 1 an de chantier. Son coût : 1 100 000 €/TTC
Son financement :



Cette station nouvelle génération s'inscrit dans une démarche de développement durable avec une intégration au paysage par l'enfouissement partiel des ouvrages. Elle permet de couvrir les besoins en assainissement de 900 habitants aujourd'hui et sa capacité peut aller jusqu'à 1 700 habitants. Nous remercions le propriétaire et le fermier de nous avoir vendu le terrain facilitant ainsi l'accomplissement de ce projet.



Le COUP DE NEUF AU LOCAL JEUNE

Depuis plusieurs mois, la commission jeunesse prépare l'ouverture d'un local jeune. Ces derniers se sont retrouvés le samedi 26 septembre dernier afin de repointer les lieux mis à disposition par la municipalité. Bonne humeur et motivation étaient présentes et en fin de matinée on pouvait voir un local totalement repeint. Les jeunes pourront bientôt investir complètement les lieux en participant à la décoration et à la recherche d'équipements qu'ils souhaitent voir dans leur futur local. Certaines propositions ont déjà été faites comme : un canapé, un baby foot, une chaîne-hifi, un frigo, un flipper... Les idées ne manquent pas.

Tu as entre 12 et 17 ans, tu as des projets à mettre en commun ou tout simplement l'envie de passer du temps avec des jeunes de ton âge, n'hésites pas à contacter Fabien l'animateur responsable du local qui t'apportera les réponses nécessaires à la mise en place de tes projets.



Tu as entre 12 et 17 ans, tu as des projets à mettre en commun ou tout simplement l'envie de passer du temps avec des jeunes de ton âge, n'hésites pas à contacter Fabien l'animateur responsable du local qui t'apportera les réponses nécessaires à la mise en place de tes projets.

Tél. 06.31.80.34.98

Email : aj.chateau-thebaud@orange.fr

Matinée peinture au local jeune

ANIMATION/JEUNESSE

DANS LE CADRE DU CONTRAT EDUCATIF LOCAL, LA COMMUNE ET L'AMICALE LAÏQUE VOUS PROPOSENT :

Un stage de 8 heures gratuites, se déroulera du lundi 26 au jeudi 29 octobre, de 10h à 12h, salle de la Maine à Château-Thébaud.

Les enfants de 8 à 11 ans (du CE2 au CM2) réaliseront avec l'animatrice une fresque colorée où les personnages, issus de tous les continents, de tous les milieux, les inviteront inévitablement à une réflexion sur la différence...

Renseignements au 02 28 21 34 66.



ECOLE SAINT JOSEPH



6, rue du Prieuré 44690 Château-Thébaud

site : www.ecole-saint-joseph.org

Tél : 02.40.06.50.38

ACTIVITES DU PREMIER TRIMESTRE

L'école de musique de la communauté de communes en collaboration avec les enseignantes et les enfants entament un trimestre tout en rythmes sur le thème «L'école Saint-Jo fait son cirque». Les enfants présenteront à leurs familles tout le travail effectué, sous forme d'un spectacle qui se déroulera le vendredi 18 décembre Espace Bois Joli à 20h00.

MARCHES DE NOEL et PORTES-OUVERTES : 1 date à retenir !

"Venez nombreux le samedi 12 décembre prochain de 10h00 à 13h00 à l'école Saint-Joseph"

Devenu un moment privilégié de la fin de l'année, l'école vous invite à venir profiter des réalisations de tous lors de son marché de Noël.

A cette occasion, l'école s'ouvre à vous... familles, Castelthébaldaï, futurs parents d'élèves et aussi parents de l'école : venez découvrir tous les projets conçus par nos élèves... et ils sont nombreux ! Le plus spectaculaire d'entre eux se trouve dans la cour : il s'agit d'une fresque géante sur les murs.

Nous vous attendons nombreux !



LA VIE ASSOCIATIVE

Téléthon
CHÂTEAU-THÉBAUD 2009

**ENSEMBLE...
TOUT PEUT DEVENIR POSSIBLE !**



Un grand merci
pour les 21.000€ récoltés
à Château-Thébaud
en 2008

Rendez-vous
les 4, 5 & 6 décembre 2009

Vous y trouverez, parmi nos trente animations :

Les incontournables, tels que le **ramassage des sarments** (1 semaine avant : samedi 28 novembre), la **Méga tyrolienne** (samedi et dimanche)... Les **ventes diverses** (roses, tombola, porte-clés peluche...), les **attractions enfants** (structure gonflable, pêche à la ligne...). De nombreuses **animations-démonstrations et jeux** à la salle omnisports (samedi après-midi)... Mais aussi, du **théâtre**, un **concert pour les jeunes**, une **soirée jeux**, une **soirée spectacle**, la **fameuse randonnée** (le dimanche à 14h00)...

Comme chaque année des animations inédites !... Mais... surprise !

...Vraiment pas assez de place pour vous exposer le programme... Mais vous le trouverez fin novembre dans votre boîte aux lettres... **Mieux encore, retrouvez toutes les infos sur notre blog :**

<http://telethonchateau-thebaud2009.blogs.afm-telethon.fr/>

BALIVERNES

« Les Rustres » s'invitent au Bois Joli en novembre. La troupe du théâtre Balivernes occupera la scène du Bois Joli les deux derniers week-ends de novembre. Elle présente cette année une comédie du répertoire classique, «Les Rustres».

Représentée pour la première fois en 1760, cette mordante comédie de mœurs est considérée comme le chef-d'œuvre de Goldoni. L'action se passe à Venise dans le milieu des marchands qui ont substitué au dynamisme et au goût du risque : une morale bourgeoise, étriquée et prudente. Quelques femmes charmantes s'opposent à leurs maris, barbons grincheux, cocasses et grotesques qui croient préserver par la force, leur autorité de chef de famille menacée par les idées nouvelles...

Les représentations auront lieu, à l'Espace Bois Joli :

- vendredi 20 et samedi 21 novembre à 20h30,
- dimanche 22 novembre à 16h,
- vendredi 27 et samedi 28 novembre à 20h30,
- dimanche 29 novembre à 16h.

Renseignements au
02 40 75 47 76

Tarif normal : 7€

Tarif réduit : 5€

La comédie contemporaine
« Lapin-lapin »



DON DU SANG



Prochaine collecte

Mercredi 16 décembre - Salle du Bois de la Haie, de 16h30 à 19h30.

Et veuillez noter : **13 décembre 2009**, LOTO à l'Espace Bois Joli

BRAVO VALÉRIE



Mlle Valérie SIBIOUDE, membre du club canoë-kayak de la commune, a participé aux championnats du monde à Taïwan en juillet, où elle est arrivée 3^{ème} ! aux Championnats d'Europe de kayak polo en août à ESSEN en Allemagne, elle a également terminé 3^{ème}. Bravo pour ces belles performances sportives !!

AMICALE LAÏQUE



Mieux nous connaître...

<http://amicale.ecole-mcanonnet.org/>

L'AMICALE LAÏQUE DE CHÂTEAU-THÉBAUD, est affiliée à la FAL 44.

La FÉDÉRATION DES AMICALES LAÏQUES DE LOIRE-ATLANTIQUE (association créée en 1935 et composée de 450 associations regroupant 50000 adhérents) est un mouvement d'éducation populaire, qui a pour objectifs :

- de faire vivre la laïcité,
- de permettre à tous d'accéder à l'éducation, à la culture, aux sports, et aux loisirs...,
- de permettre à chacun de comprendre la société dans laquelle il vit.

La FAL 44 est elle-même affiliée à la LIGUE de l'ENSEIGNEMENT, mouvement créé en 1866, qui a contribué à la création de l'école publique, à la reconnaissance de la vie associative par la loi de 1901 et à la promotion de la laïcité par la loi de 1905 de séparation des églises et de l'Etat.

Au niveau local, l'Amicale Laïque de Château-Thébaud est une association loi 1901, créée à Château-Thébaud en 1960 par Marcel Canonnet, maraîcher, et qui compte aujourd'hui, sur la commune plus de 500 adhérents, militants ou simples utilisateurs.

Son premier rôle a été de **défendre et de promouvoir l'école publique**, l'école de la République à une époque où celle-ci avait bien du mal à imposer ses valeurs. Aujourd'hui, L'Amicale Laïque de Château-Thébaud reste vigilante, au côté des enseignants et des parents d'élèves, pour intervenir conjointement avec eux lorsque c'est nécessaire, sur le plan local ou à l'échelon national.

Par ailleurs, elle contribue financièrement aux activités péri-éducatives comme l'USEP et la Coopérative scolaire. Elle participe avec les parents d'élèves et les enseignants aux diverses festivités.

Elle intervient aussi comme instrument d'éducation à la citoyenneté par ses actions en faveur des jeunes (Organisation d'un concert jeunes en 2009, propositions pour la prise en compte des ados sur la commune), par son implication dans le Contrat Educatif Local, (Stages de graff et de skate/roller ; formation aux premiers secours ; action « Cultiver et manger bio ») et en organisant des cafés-citoyens, des débats, sur des thèmes d'actualité...

Enfin, elle propose des activités sportives et culturelles au travers de 16 sections dont le détail peut vous être fourni par Françoise SIMON, présidente, au 02 40 06 53 57 ou sur le site <http://amicale.ecole-mcanonnet.org/>

LA VIE ASSOCIATIVE

U.S.C.T. MERCİ AUX BÉNÉVOLES

Le vendredi 12 juin, le club de football avait invité Mr Jean- Paul LOYER, le maire de Château-Thébaud, Mr Michel MOREAU, l'adjoint à la vie associative ainsi que des bénévoles du club, à l'inauguration de la nouvelle salle de réunion de l'U.S.C.T.



Lors de son discours, Mr Dominique ROCHETEAU, le président du club a tenu à remercier la municipalité qui a permis avec son architecte de mener à bien ce projet, puis, tous les artisans qui ont donné de leur temps et de leur savoir-faire. Il a aussi chaudement félicité tous les bénévoles qui ont activement participé aux travaux et à l'élaboration de cette salle.

A l'U.S.C.T le bénévolat est une vraie culture, ainsi, un bon nombre de projets ont vu le jour en collaboration avec la municipalité : la réfection des terrains, des vestiaires, les abords du stade et sa sécurité puis la construction du préau qui aujourd'hui est devenu la salle de réunion du club.

Si le club est actuellement là où il est : en bonne santé sportive et financière, c'est dû au talent des joueurs, mais aussi à l'efficacité des techniciens, à l'encadrement des bénévoles qui les entourent, aidés par un club de supporters très actifs.

Le club se doit de rester dans cette voie de la formation et du bénévolat, ce qui nécessite une implication de tous.

Le bénévolat fait la force de l'U.S.C.T

LE CLUB DES AMIS RÉUNIS DE CHÂTEAU-THÉBAUD

invite toutes les personnes intéressées à venir participer aux activités du club, il se réunit un jeudi tous les 15 jours à 14h, salle des arcades sous la mairie.

Nos activités dans l'immédiat sont les jeux de belote, tarots, scrabble, triominos et loto.

Des sorties en autocar d'une journée ou de plusieurs jours, ainsi que certains spectacles au Puy du Fou ou à Nantes sont programmés en début d'année (**les personnes non adhérentes au club peuvent y participer**).

Nous organisons un pique-nique courant juillet, et un repas en septembre.

Le club compte 64 adhérents.

Le club participe à la semaine bleue qui se déroule du 19 au 24 octobre 2009.

Nous disposons d'un jeu de boules en bois en extérieur (dites boules lyonnaises) qui se situe entre la mairie et l'église, ouvert à tous, jeunes et moins jeunes. Une permanence a lieu tous les jeudis et samedis après-midi à partir de 15h (suivant la météo).

Prochaines réunions les jeudis 15 et 29 octobre et 12 et 26 novembre.

DANSE

L'ASSOCIATION DE DANSE VOUS PROPOSE :

pour les enfants et ados

- dès l'âge de 4 ans : EVEIL
- à partir de 5 - 7 ans : INITIATION
- 7 ans à 16 ans et plus : JAZZ
- 7 ans à 16 ans : CLASSIQUE



pour les ados et adultes

- JAZZ
- SPEED DANSE (danse très tonique et très rythmée pour la dépense énergétique, suivi d'un renforcement musculaire et d'une relaxation).
- DANSE DE SALON (danse latine, danse de caractère, danse rétro, les années rock'n roll...)

Nouveau cours cette année et qui remporte déjà un vif succès :

- DANSE EN LIGNE (Country - Madison - Salsa Rumba...).



Différents stages seront organisés tout au long de l'année :

- danses africaines (avec musiciens)
- hip hop...

Tous ces cours sont dispensés par 2 professeurs diplômés d'Etat.



LES INFOS PRATIQUES

POUR MIEUX VOUS INFORMER,

LE TRAIT D'UNION CASTELTHEBALDAIS

Parutions du Trait d'Union : Dates limite de dépôt des articles :

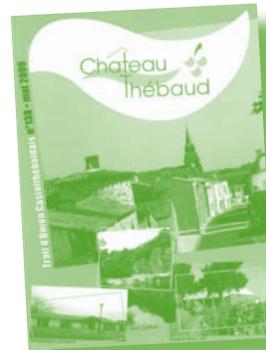
- A partir du 15 janvier
- A partir du 15 mai
- A partir du 15 octobre
- 20 décembre
- 20 avril
- 20 septembre

LE FLASH INFOS

Parutions du Flash Infos : Dates limite de dépôt des articles :

- A partir du 15 mars
- À partir 15 juillet
- À partir 15 septembre
- À partir 15 novembre
- 1^{er} mars
- 1^{er} juillet
- 1^{er} septembre
- 1^{er} novembre

Le Flash Info se présente sous le format d'une page A4, il est à votre disposition dans les lieux suivants : mairie, Pan Coupé, tabac presse, pharmacie, coiffeuses, boulangeries, infirmières, orthophonistes, podologue, psychothérapeute, Bistroquet, auto-école, Cocci-Market, cabinet médical, kinésithérapeute, accueil périscolaire.



NOUVELLES ENTREPRISES SUR LA COMMUNE

ENTRAIDE A DOMICILE

M. SEGADE Gabriel,
E-mail : sentraideadomicile@sfr.fr
4 Grand'Rue 44690 Château-Thébaud
Tél/Fax : 02 53 78 05 60
Port : 06 22 27 30 37

Services proposés :

- Travaux ménagers,
- Jardinage,
- Préparation des repas à domicile et livraison de courses.

BRUNO ESPERON

34 Les Bauches
Port : 06 31 16 28 80 - Fax : 02 40 32 38 08
Du sol au plafond : menuiserie, plomberie, carrelage...

- Rénovation
- Aménagement
- Création

INSTITUT DE BEAUTÉ « Ô bien-être »

Mlle Céline CORMERAIS
Ouverture début décembre à Château-Thébaud.

CLIC VILLES VILL'AGES Centre d'Information et de Coordination pour les personnes de 60 ans et plus ainsi qu'à leur entourage

Permanence en mairie tous les 2^{ème} mercredis du mois sur rendez-vous en appelant au 02 28 01 82 24.

En partenariat avec l'association départementale des parkinsoniens de Loire-Atlantique, la mutuelle Harmonie Atlantique, la MSA, les aînés ruraux et la communauté de communes Sèvre, Maine et Goulaine organise une conférence le jeudi 3 décembre prochain à l'Espace Bois Joli à partir de 14h sur le thème « la maladie de Parkinson ».

LES INFOS PRATIQUES

L'AIDE AUX AIDANTS : UN NOUVEAU SERVICE

Aider une personne désorientée en situation de dépendance psychique ou atteinte de la maladie d'Alzheimer et vouloir le plus longtemps possible la laisser à son domicile est une charge lourde à supporter.

Un nouveau service 'd'accueil de jour' créé pour soulager les aidants en accueillant à la journée une personne âgée, verra le jour en janvier 2010 à Maisdon sur Sèvre.

Ce projet, porté par l'ADMR, acteur depuis plus de 20 ans sur le secteur du handicap psychique et mental, a enfin vu le jour : 'le maillon des âges' saura respecter les valeurs de l'ADMR : respect, soutien, dignité, partage...

Situé au cœur de la ville, financé par l'état (DDASS) et le conseil général de Loire Atlantique, ce nouveau service sera hébergé dans un bâtiment rénové par la mairie de Maisdon sur Sèvre fortement impliquée dans la réalisation de ce projet.

Le service, géré par l'ADMR, accueillera jusqu'à 12 personnes encadrées par du personnel qualifié. Le coût restant à charge de la personne âgée sera de 30€ par jour.

Ouverte 4 à 5 jours par semaine de 9h30 à 17h30, la structure comprendra des zones d'activités, un espace

repas, une salle de repos, un espace administratif et un jardinet.

Les activités proposées seront variées : lecture, activité de la vie quotidienne, chant, jeux de société, travaux manuels, gymnastique douce, promenade.

Le point central reste le bien-être de la personne, les activités seront adaptées à l'état de santé de chacun mais aussi en rapport avec leur projet de vie, élaboré en commun accord avec la famille.

L'accueil de jour doit répondre au souhait de la personne de rester le plus longtemps possible à son domicile, doit stimuler ses capacités cognitives et permettre de maintenir le lien social et rompre l'isolement.

Pour les aidants, l'accueil de jour pourra prendre le relais d'un quotidien souvent difficile. Au-delà de ce service, l'ADMR proposera des groupes de paroles pour soutenir les aidants dans leur action au quotidien auprès de la personne âgée.

A QUI S'ADRESSER :

A.D.M.R. - 7 rue de la Maladrie - 44123 VERTOUCEDIX
Tél : 02 40 02 07 30

Bienvenue



ETAT CIVIL



Félicitations

NAISSANCES

Tony CASSARD	27 rue du Pot Gris
Agathe KÉRÉZÉON	12 rue des Camélias
Tibaud MAGNIETTE	40 rue du Moulinier
Jonas AUDIC	La Gobarderie
Manon MÉTAYER	30 bis La Poterie
Charlotte FERCHAUD	7 imp du Clos de la Butterie
Arthur HUCHET	La Chauvinière
Margot MOYON	63 rue de la Poterie
Lenzo PICHON	6 rue de la Forge
Laly GOBIN	4 imp du Clos de la Butterie
Mellie ROLLAND	1 Le Pas Breton
Inès MASSON- - PÉDRON	6 rue du Grand Clos
Tom BOUCHAUD	19 Les Fontenelles
Timothé BROCHARD- - BERNARD	Le Champ Martin
Chloé BELLIER	18 Les Montils

MARIAGES

Fabrice DÉCAMPS & Séverine MOREAU	5 La Petite Jaunaie
Stéphane SALMON & Laëtitia LE QUEN D'ENTREMEUSE	1 route de la Giétrie
Francisco-Javier AMARO DELGADO & Aline PENISSON	90 rue de la Poterie
Vianney LEMÉNAGER & Clothilde MENEY	Les Gros Cailloux
Nicolas MASSOT & Eugénie CHÉREAU	Le Rafflay
Jérôme TAGLIETTI & Jessica FRIAS	17 Le Pas Breton
Richard OILLIC & Maud BOUCHARD	3 La Petite Jaunaie
Tri Thang LY & Christine ALLIER	La Giétrie
Emmanuel LECHAT & Cécile JAUMOUILLE	9 rue du Pot Gris
Frédéric GUILLET & Sandrine HASLÉ	10 Le Grand Bar Sauvage
Mickaël GUILBAUD & Bérangère MACÉ	6 rue Bois Simon

DÉCÈS

Gabrielle BAHUAUD, 86 ans	12 rue du Grand Clos
Pierre FARGES, 83 ans	rue de la Haie
Roger SAUPIN, 81 ans	Bel Abord
Denise MONNIER, 87 ans	31 Les Fontenelles
Donatien JAMONEAU, 79 ans	5 Les Raudières



Souvenirs

M. le Maire a salué la mémoire de mademoiselle Typhaine MAURY, décédée dans le sud Algérien. Il rappelle qu'elle s'était engagée dans le cadre humanitaire et s'était distinguée à titre sportif avec le club de Canoë Kayak avec lequel elle avait obtenu en particulier le titre de championne de France en 2003.

CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS

LES INFOS PRATIQUES

OCTOBRE

Samedi 17 et dimanche 18	Journées commerciales	Comité des Fêtes	Complexe sportif
Samedi 24	Concert	Chorale	Espace Bois Joli

NOVEMBRE

Mardi 10	Concours de belote	Usct Football	Bois de la Haie
Mercredi 11	Commémorations	AFN	Arcades
Samedi 14	Tournois de palets	Alasca	Complexe sportif
Samedi 28	Ramassage des fagots	Asso Téléthon	Sur sites

DECEMBRE

Vend 4 Sam 5 Dim 6	Téléthon	Asso Téléthon	Espace Bois Joli, Arcades, Maine, Bois de la Haie
Samedi 12	Arbre de Noël	Usct Football	Bois de la Haie
Dimanche 13	Buffet des supporters	Usct Football	Bois de la Haie
Dimanche 13	Loto	Don du Sang	Espace Bois Joli
Mardi 15	Résultats du Téléthon	Téléthon	Arcades
Mercredi 16	Collecte de sang	Don du Sang	Bois de la Haie
Vendredi 18	Soirée spectacle	Ecole St Joseph	Espace Bois Joli
Samedi 19	Tournoi des parents	Basket	Omnisports
Samedi 26	Tournoi tennis ballon	Usct Football	Omnisports

JANVIER

Vendredi 8	Vœux du Maire	Municipalité	Espace Bois Joli
Dimanche 17 16h30	Spectacle marionnettes « Un rêve de livre »	Ecole St Joseph	Bois de la Haie

Intercommunalité

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES "SÈVRE, MAINE ET GOULAINÉ"



LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Le Relais Assistantes Maternelles-Parents a organisé une conférence « Comment parler aux enfants pour qu'ils écoutent et écouter pour qu'ils vous parlent » animée par Sophie BENKEMOUN, docteur en médecine et formée à l'atelier FABER-MAZLISH aux USA. Pour approfondir ou découvrir ce thème, le Relais organise des « Ateliers Parents » en après-midi ou en soirée.

Les thèmes abordés lors des 7 ateliers, sont :

- aider les enfants aux prises avec leurs sentiments,
- susciter la coopération,
- remplacer la punition,
- encourager l'autonomie,
- utiliser les compliments,
- aider les enfants à se dégager des rôles qui les empêchent de s'épanouir,

- bilan et rappel.

Pour participer aux ateliers, la lecture des 2 livres d'Adèle FABER et Elaine MAZLISH : « Parents épanouis, enfants épanouis » et « Parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les enfants parlent », est conseillé. Vous pouvez commander ces ouvrages auprès du Relais.

Dans le cadre de ces ateliers, un cahier d'exercices est utilisé. Une participation financière vous sera demandée.

Pour vous inscrire et connaître le coût d'inscription à ces ateliers, contacter Claire GOMIN, secrétaire du RAM au 02.40.54.86.71.

Intercommunalité



1 rue du Fief de l'Isle
BP40 44690 La Haye-Fouassière
Tél. 02.40.54.86.66
Fax 02.40.54.86.68

SEMAINE BLEUE

Comme tous les ans la semaine de l'inter-génération aura lieu du lundi 19 au samedi 24 octobre 2009

Parmi le programme très varié que vous avez reçu par courrier, il est important de retenir :

- **le jeudi 22 octobre**, à partir de 14h15, à l'Espace Bois Joli, la dictée intergénérationnelle ; un enfant, un adulte. Les élèves de CM2 de notre commune y participeront. Vous êtes invités à les accompagner en participant à la dictée.
- **Le samedi 24 octobre**, à partir de 14h30, au Quatrain à Haute Goulaine, un spectacle concert « Vive les mariés ».

Si vous souhaitez participer à l'une ou à l'autre de ces deux manifestations, merci de vous inscrire près des services de la mairie ou de la communauté de communes Sèvre, Maine et Goulaine au plus vite.

Concernant le spectacle du Quatrain, le déplacement pourra se faire en autocar comme l'année précédente à condition d'une participation suffisante.

SOL EN VIGNE

L'école de musique intercommunale Sol en Vigne a elle aussi fait sa rentrée depuis plusieurs semaines afin d'accueillir plus de 300 élèves inscrits cette année, sur les nombreux cours proposés par l'école. Rappelons que l'école de musique est une structure associative, gérée par une équipe de bénévoles, parents d'élèves, et encadrée par un coordinateur.

Cette année encore, l'école de musique se produira lors de diverses manifestations (semaine Bleue, repas des anciens, etc.) liées aux temps forts des communes ou de l'intercommunalité. Notons toutefois 2 concerts organisés par l'école :

- **le dimanche 07 février 2010**, à l'Espace du Bois Joli à Château-Thébaud,
- **et le dimanche 30 juin 2010** au Quatrain.

Contact : Charly Bégo - coordinateur de l'école de musique :
02 40 54 86 66.



Transports LILA - LIGNE 32 CHATEAU THEBAUD - VERTOUC

Depuis plusieurs mois en service

DEPART la BUTTERIE avec un arrêt à la CROIX VERTE, dans le bourg de CHATEAU THEBAUD, pour vous conduire au BUSWAY, à la porte de VERTOUC.

Afin d'améliorer ce service près du conseil général, nous aimerions connaître votre avis sur l'utilisation de la ligne 32 en répondant aux questions suivantes :

Si vous utilisez cette ligne

Lieu de destination finale :

Les horaires sont-ils appropriés ? OUI NON

Les fréquences sont-elles appropriées ? OUI NON

Quels modes de transports utilisez-vous ensuite ? BUSWAY BUS

Vos suggestions :

.....

.....

Si vous n'utilisez pas cette ligne

Quelles en sont les raisons :

.....

.....

Merci de déposer le questionnaire dans l'urne prévue à cet effet dans le hall de la mairie.



La commission Transport